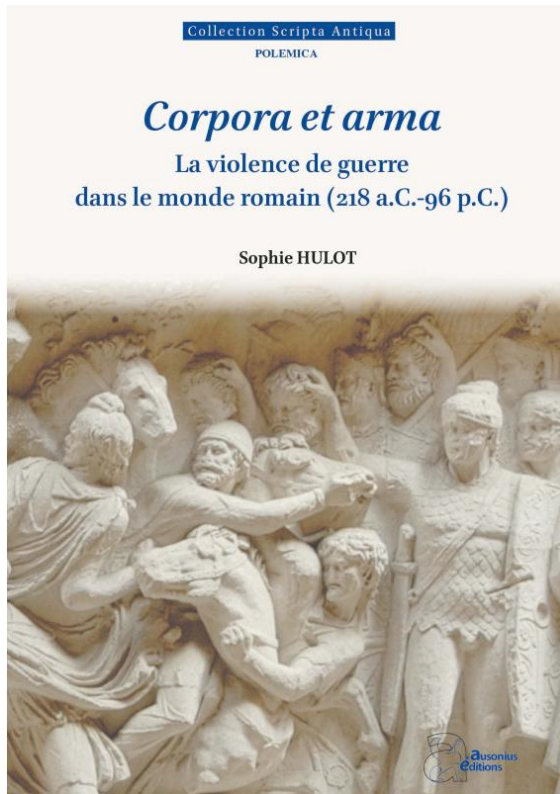


Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Hommages déposés lors de la séance du 25 septembre 2026

John SCHEID



Sophie HULOT, *Corpora et arma. La violence de guerre dans le monde romain (218 a.C. - 96 p.C.)*. Collection Scripta Antiqua 197. Polemica 4, Bordeaux 2026, 656 p.

Il est rare qu'une thèse marie de façon aussi complète et pertinente l'approche des sources et l'histoire du sujet traité. Lequel, il faut le souligner, porte sur un problème particulièrement complexe qui concerne à la fois le ressenti des Romains et l'attitude qui aurait été la leur tout au long de leurs très nombreuses guerres. Les lecteurs trouveront dans le livre de S. Hulot un traitement exemplaire de cette question.

Pour éviter la répétition, je signalerai dès le départ que ce livre prend en compte et analyse la quasi totalité des témoignages parvenus jusqu'à nous, qui rapportent les violences de guerre telles qu'elles ont été à la fois exercées et subies dans le monde romain entre la Deuxième Guerre Punique et la fin du règne de Domitien, ainsi qu'une discussion détaillée de la bibliographie

concernée. L'étude reprend 1393 textes littéraires qui rapportent des violences de guerre (chronologiquement énumérées sur un tableau dans l'Annexe 6, pp. 534-549), 20 représentations figurées certaines, 6 représentations figurées probables, 17 types monétaires, 14 inscriptions et 9 sites archéologiques. À cette exhaustivité s'ajoute la qualité d'un style parfaitement clair et très lisible sur un sujet compliqué auquel personne n'avait encore consacré une synthèse. Ce qui permet d'affirmer qu'il s'agit là d'un des ouvrages historiques majeurs publiés en 2026.

Le livre s'ouvre sur le rappel critique des quatre approches caractéristiques des études occupées à explorer la violence guerrière des Romains. A commencer par l'histoire de l'impérialisme romain, fréquemment associée à la critique du comportement agressif et expansionniste défini comme un marqueur essentiel de l'État romain. Une deuxième approche devenue un lieu commun s'est efforcée de relativiser l'authenticité des violences rapportées par les narrations dont les informations historiques sont fréquemment mises en doute par les historiens. Dans les années 1960, par ailleurs, sous l'influence d'une approche anthropologico-historique, les études insistent sur le sort réservé au corps, sur le rôle dévolu au sang en surévaluant les aspects culturels. Enfin l'approche qui privilégie les contraintes matérielles et les réalités du combat en vient à oublier leurs raisons d'être et leurs conséquences pour se consacrer à leur description aux dépens des aspects éthiques. Comme le pointe le titre même du livre, la violence ici analysée est toujours celle que charrient les actes

qui portent volontairement atteinte à l'intégrité physique d'un individu et sont susceptibles de mener à sa mort, ceci en contexte de guerre.

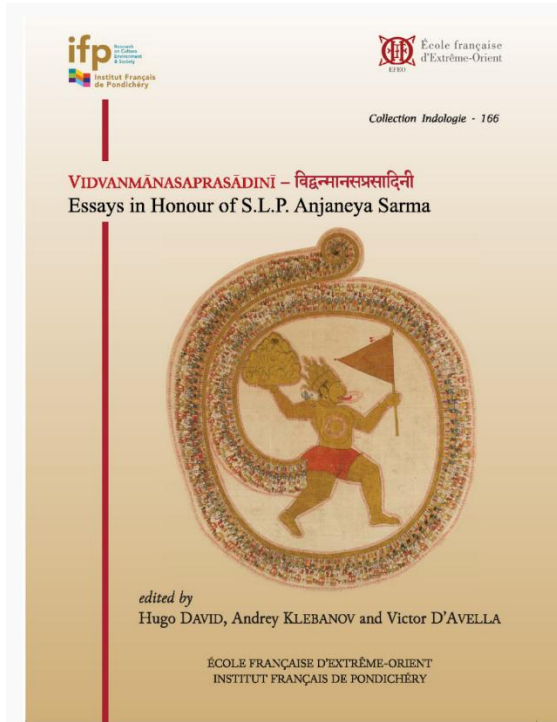
Une fois formulées ces remarques initiales, l'autrice passe en revue le vocabulaire de la violence, qui reste souvent équivoque et requiert de ce fait une compréhension plus large des mentalités romaines, pour évaluer la pertinence de l'idée largement répandue qui veut que les Romains aient développé un haut niveau de violence à partir des Guerres puniques. Pour évaluer le coût humain des guerres, l'A. démontre que cette question préoccupait les Romains eux-mêmes, et évalue leur seuil de tolérance à la brutalité pour cerner l'attitude qu'ils développaient en face de ce qui était perçu comme un niveau anormalement élevé de violence. Pour ce faire, l'A., comme on l'a déjà dit, a recours aux sources – à *toutes* les sources –, en incluant les documents archéologiques, iconographiques et épigraphiques. L'exhaustivité du matériel ainsi convoqué est quasiment parfaite et il est à peu près impossible de trouver des lacunes. Un seul document aurait mérité un regard sur le vocabulaire et l'état d'esprit employé par Auguste dans ses *Res gestae* pour confronter le bilan que le premier empereur trace à la fin de son principat face aux comportements des deux siècles précédents et aux violences liées à son ascension ou à la pacification des frontières. Ces campagnes s'accompagnèrent souvent de violences, comme ce fut le cas des opérations de pacification de l'époque impériale. Il aurait été intéressant de voir ce qu'une aussi fine lectrice des bilans de guerres pouvait tirer des représentations du Prince, qui a mis en avant sa volonté de ramener la paix, plutôt que les combats qu'il a menés avant et après la fondation du principat. Mais il s'agit là d'un détail, car tout en laissant parfois entendre qu'il ne reculait pas devant l'exercice de la guerre, l'empereur évoque assez peu la violence qu'il aurait été amené à exercer dans ce cadre.

Le traitement des sources pour les trois siècles qui sont pris en compte est déroulé sur trois parties : *L'accommodation du soldat de Rome à la violence*, *Le coût humain des guerres en débat dans la cité*, et enfin *Un recours calculé à la violence de guerre*. La première de ces parties est consacrée à la présentation générale de la violence au sein du combat. Comme dans les chapitres suivants, l'A. mentionne *toutes* les références ainsi que la bibliographie concernant la période choisie, ce qui témoigne de l'énorme travail qu'elle a accompli. Le chapitre suivant réunit le vocabulaire qui désigne les périls corporels inhérents à la guerre, le traitement des blessés et leur relation avec le général. Une fois faite cette présentation des violences de la guerre telles qu'elles étaient à la fois exercées et subies par les soldats romains, les chapitres suivants examinent les réflexions que suscitait dans la cité la présence des blessés, ainsi que la représentation de la mort au combat et du deuil collectif. On aboutit ainsi à une mise en évidence tout à fait intéressante de l'évolution des représentations que suscita le choc des traumatismes successifs inhérents à la Deuxième Guerre Punique, aux défaites du II^e s. av. J.-C., et aux guerres civiles. Cette partie se conclut par l'examen du développement du deuil public qui se met en place à partir de la Guerre civile qui oppose les successeurs de César, et s'accompagne de l'apparition progressive des premiers monuments aux morts.

Les chapitres suivants enfin éclairent le rôle rempli par violence généralement considérée comme l'instrument privilégié de l'efficacité guerrière. L'A. relativise fermement l'image de soldats romains désireux de combattre, cruels, cupides et avides de sang. Ni la soif de butin ni le désir de vengeance ne sont le résultat d'une irrationalité impulsive, mais bien plutôt la réponse issue du souci collectif de soutenir des intérêts stratégiques. En tout cas la thèse de S. Hulot démontre qu'il n'existait pas de principes d'action différenciés entre les soldats et les élites romaines – comme d'ailleurs chez leurs ennemis. Ainsi que l'écrit Polybe, Rome faisait preuve d'une férocité assumée, mais utile, et la cité pouvait toujours faire preuve d'une modération ponctuelle. Depuis la Deuxième Guerre Punique, et dans la suite pendant les guerres de Macédoine et contre Mithridate, ce discours cohérent et rationnel de férocité aurait été cultivé afin de continuer d'impressionner les adversaires. Sans mettre complètement en

cause la réputation de férocité des Romains, le livre prouve que les Romains portaient une aussi grande importance au coût humain des guerres et à leur réputation, qui permettait notamment de dissuader les ennemis, ce que l'A. décrit comme un « ethos guerrier nuancé ». Cet ouvrage très riche et complet en analyses de détail rendra donc des services inestimables à tous les historiens et philologues qui travaillent sur l'armée romaine en général et sur les trois siècles les plus violents de l'impérialisme romain.

Sylvain Brocquet



VIDVANMĀNASAPRASĀDINĪ विद्वन्मानसप्रसादिनी

Essays in Honour of S.L.P. Anjaneya Sarma, edited by Hugo DAVID, Andrey KLEBANOV and Victor D'AVELLA, Pondichéry : École française d'Extrême-Orient, Institut français de Pondichéry, Collection « Indologie » N° 166, 2026, lv-726 p.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage intitulé VIDVANMĀNĀSA-PRASĀDINĪ, *Essays in Honour of S.L.P. Anjaneya Sarma*, publié conjointement par l'École française d'Extrême-Orient et l'Institut français de Pondichéry sans la collection « Indologie », sous la responsabilité éditoriale de MM. Hugo David, Andrey Klebanov et Victor D'Avella.

En 2022, le pandit S.L.P. Anjaneya Sarma (son patronyme est Śriṣṭi, représenté par la première initiale, Anjaneya est la fin de son prénom, dont

la forme complète est Lakṣmīprasannāṇjaneya, et Sarma son nom de caste), directeur de recherche au centre de Pondichéry de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), prenait sa retraite de cette institution, où il était entré en 1987 et où il a conquis, au fil des ans, une reconnaissance universelle, en Inde et dans le monde, pour l'étendue et la profondeur de son savoir en tant que sanskritiste. Ce tournant a suscité l'hommage de ce très beau recueil de vingt-et-un articles – tous en anglais, sauf un qui est en sanskrit, chose naturelle s'agissant d'honorer un savant qui participait régulièrement à des sessions de *disputationes* dans cette langue –, écrits par des indianistes du monde entier qui l'ont connu ou croisé au cours de sa carrière, et abordant les divers aspects du vaste spectre de ses recherches : six articles traitent de la tradition grammaticale indienne (*vyākaraṇa*), six autres de poétique (*alaṃkāraśāstra*), six encore des systèmes philosophiques (*darśana*), et trois, enfin, d'études littéraires (*sāhitya*).

Les maîtres d'œuvre de cette somme considérable, qui se signale par son caractère international, la qualité et la variété des articles ainsi que le renom des auteurs, sont Hugo David (membre de l'EFEO, alors responsable de la collection « Indologie »), Andrey Klebanov (Université de Vienne) et Victor d'Avella (Université d'Oxford), dont chacun est également l'auteur d'un article de ce volume. Les deux premiers ont par ailleurs rédigé un texte introductif : Andrey Klebanov est l'auteur d'une notice biographique (xii-xxii), suivie de sa traduction française par Hugo David (xxiii-xxxiii), qui a aussi rédigé l'introduction générale du recueil, dans laquelle il présente et résume avec une remarquable précision les vingt-et-un articles qui le composent, montrant en quoi chacun d'eux fait écho à un des principaux sujets de recherche de S.L.P. Anjaneya Sarma (xliv-lv). Entre ces deux chapitres, figure la bibliographie complète de ce savant (xxxv-xli).

La note bibliographique par laquelle s'ouvre le volume donne d'utiles informations sur la vie et la carrière de S.L.P. Anjaneya Sarma. Elle révèle d'abord la méthode suivie, qui est originale : Hugo David et Andrey Klebanov ont réalisé chacun un entretien avec lui, par le truchement d'une visio-conférence, ce qui leur a permis de l'inviter à exposer ce qui, dans son

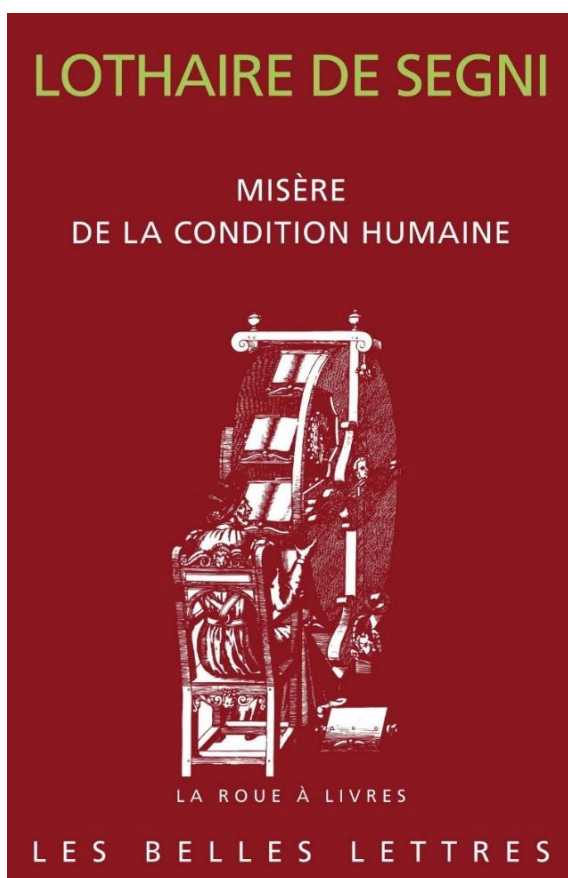
parcours, lui paraissait pertinent pour comprendre sa personnalité humaine et professionnelle, et de recueillir ainsi des informations, notamment sur sa jeunesse et sa formation, qui n'étaient pas connues de ses collègues.

Anjaneya Sarma est né en 1952 dans le village de Kotta Annasamudram, en Andhra Pradesh, une ancienne concession brahmanique (*agrahāra*), où il a connu une enfance relativement pauvre, ses parents n'ayant plus aucun des revenus de tenure dont leurs lointains ancêtres avaient bénéficié. Sa formation intellectuelle n'a pas pour autant été négligée : son premier professeur a été son père, qui lui a donné une instruction de base en sanskrit, en lexicologie et en littérature, lui faisant mémoriser textes, listes de mots et paradigmes. À l'âge de neuf ans, il rejoint son oncle Sāmbamūrti, professeur au Sanskrit College de Guntūr, qui l'aide à approfondir ses connaissances et le prépare à l'examen d'entrée de cet établissement. Il y est admis brillamment à quatorze ans, avec une bourse, et quatre ans plus tard, il obtient l'équivalent d'un master en littérature (il est reconnu *Sāhityavidyāpravīṇa*, « expert dans la connaissance des Belles-Lettres »). L'année suivante, donc à dix-neuf ans, il est nommé professeur au Mastrutan Oriental College de Jillallamudi, position qui lui permet d'assurer à son tour l'instruction de deux de ses frères. Poursuivant ses études, il obtient bientôt, auprès de l'Université d'Andhra Pradesh, l'équivalent de deux autres masters, en grammaire et en télougou, tandis que le Sri Venkateswara Veda Sastra Agama Vidwat Sadas, à Tirupati, lui octroie le titre de *Vyākaraṇavidvān*, « Savant en grammaire ». Enfin, Il soutient en 1986 un doctorat consistant en une étude critique du *Guruprasāda*, un commentaire du *Laghuśabdenduśekhara* de Nāgeśa.

En 1987, commence sa carrière à Pondichéry – elle durera trente-cinq ans –, au sein de l'EFGO, où il est recruté à l'initiative du pandit N.R. Bhatt, comme spécialiste de la grammaire de tradition pāṇinéenne. Commence alors pour lui une période particulièrement féconde, au cours de laquelle, dans le cadre des programmes de recherche des institutions françaises installées à Pondichéry (École et Institut français), et aux contacts des nombreux indianistes de tous pays de passage en ce lieu destiné à favoriser les rencontres scientifiques, il approfondit ses compétences déjà considérables, diversifie ses centres d'intérêt, et accède à une reconnaissance internationale qui vient s'ajouter à la renommée dont il jouit déjà en Inde, aussi bien dans les milieux universitaires que dans les institutions où se perpétue la pratique et la transmission traditionnelles du savoir. La principale rencontre qu'il fait alors est sans doute celle de François Grimal, directeur du centre de l'École française depuis 1986 (il le sera jusqu'en 1999), avec lequel il nourrit un dialogue de plusieurs années, qui trouve son aboutissement dans plusieurs publications importantes, en particulier deux pièces du dramaturge Bhavabhūti, éditées et traduites avec chacune un commentaire inédit (1989 et 1999), des études portant sur un traité de poétique, le *Kāvya-darpaṇa* de Rājacūḍāmaṇi Dīkṣita, ainsi que sur une des figures étudiées par cet auteur, le double sens. Les deux indianistes collaborent également dans le domaine de la grammaire pāṇinéenne, publiant, en 2013, un livre sur l'« aphorisme de l'éléphant » (*Aṣṭādhyāyī* 1.3.67 *ṇer aṇau* [...]) et ses commentaires. Anjaneya Sarma poursuit également des recherches personnelles. Ce même aphorisme lui fournit la matière de plusieurs articles remarqués pour leur pertinence et leur acuité. Adoptant, en plus de la méthode analytique traditionnelle, celle de la reconstruction historico-critique des textes, il réalise des éditions critiques de plusieurs commentaires de l'aphorisme pāṇinéen. Il étend par ailleurs son domaine de recherche à la tradition philosophique, en particulier l'*Advaitavedānta* (Vedānta non dualiste). Il mène simultanément, et au plus haut niveau, son activité universitaire de directeur de recherche à EFGO, s'associant à plusieurs projets de recherche (en collaboration avec Dominic Goodall, Victor d'Avella, Alex Watson, et d'autres encore) et donnant des conférences ou participant à

des séminaires et à des colloques dans différentes universités dans le monde (Paris, Leyde, Hambourg, Kyōto...) – et son activité de pandit au sens traditionnel, se soumettant avec succès à plusieurs « examens avancés » (*parīkṣā*), qui lui valent des titres prestigieux, tels que celui de *Vedāntaśāstraviśārada* (« expert dans la science du Vedānta »), et intervenant dans de multiples sessions. Enfin, il joue au sein du centre de l'EFEO, à Pondichéry, un rôle de mentor, accueillant et conseillant avec bienveillance les chercheurs de passage, néophytes ou confirmés, qu'il fait profiter de sa vaste érudition et de son intelligence profonde des traditions intellectuelles indiennes. Combien de fois n'a-t-il pas aidé tel ou tel à comprendre une strophe difficile ou à analyser une figure complexe, en citant – le plus souvent de mémoire – et en exploitant non seulement les sources théoriques et leurs commentaires, mais aussi les passages parallèles que recèle le corpus littéraire ?

Ce livre d'hommage à S.L.P. Anjaneya Sarma honore un grand savant, un savant qui est à la fois un pandit et un universitaire de premier plan. Un savant qui, de surcroît – et cela ne rend cet hommage que plus pertinent –, illustre de manière éclatante ce qu'une institution telle que l'EFEO peut apporter de plus précieux à l'indianisme, en offrant un lieu où se rencontrent ces deux approches différentes mais complémentaires, en une synthèse d'une portée épistémologique et d'une fécondité remarquables. »



Olivier HANNE (trad., introd. et annot.), *Lothaire de Segni, Misère de la condition humaine*, Paris : Les Belles Lettres, 2025 (La roue à livres, 17)

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur M. Olivier HANNE, la traduction française de l'œuvre la plus fameuse d'Innocent III avant son accession au pontificat, le *De miseria conditionis humanae*. C'est aussi la plus sombre, puisque le cardinal Lothaire de Segni y passe en revue tous les motifs qu'à l'être humain de se plaindre et de se mépriser : ceux qu'il tire de sa naissance, de sa mort, et dans l'intervalle de ses propres actions. De ces trois motifs d'affliction découle la division tripartite de l'ouvrage : 1) fragilité naturelle de l'homme, dès son entrée dans la vie ; 2) vulnérabilité morale face aux vices, notamment la cupidité et l'avarice, la gourmandise et la luxure, l'orgueil et la vanité ; 3) enfin les affres ultimes qui escortent sa sortie de l'existence, de la putréfaction du cadavre à l'atrocité des peines infernales : « *Là il y aura*

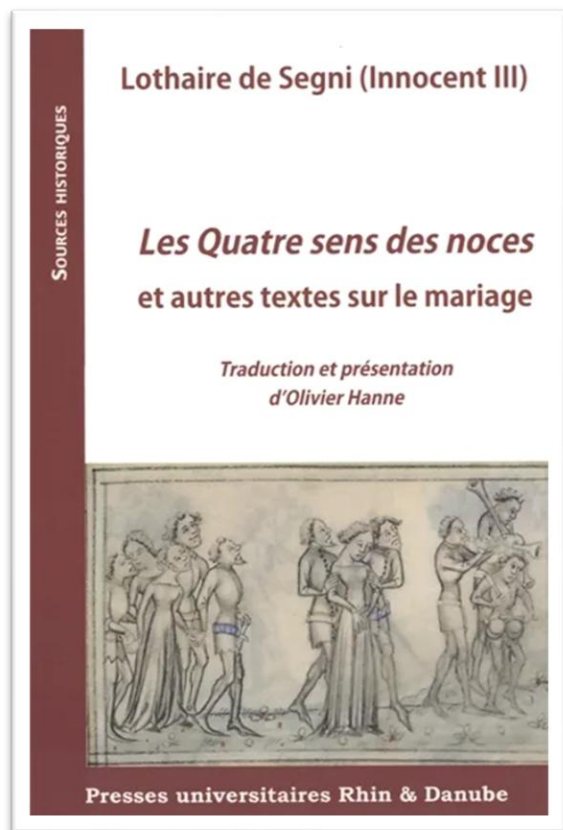
des pleurs et des grincements de dents [Matth. 13, 42], des gémissements et des plaintes, des chagrins, des hurlements et des tortures, des grincements et des clameurs, de la peur et de la terreur, de la douleur et de la peine, de l'embrasement et de la puanteur, de l'obscurité et de l'anxiété, de l'âpreté et de l'aspérité, des calamités et de l'indigence, de l'angoisse et de la tristesse, de l'oubli et de la confusion, des tourments et des piques, des amertumes et des terreurs, de la faim et de la soif, du froid et de la canicule, du soufre et du feu ardent pour les siècles des siècles ».

Rarement on aura mis tant d'éloquence à rabaisser l'homme et à le noircir. C'est pourtant une énigme qu'un ouvrage aussi peu réconfortant que le *De miseria conditionis humanae* compte parmi les œuvres qui ont connu, toutes catégories confondues, la plus ample diffusion au Moyen Âge : plus de 700 manuscrits lui sont attribués dans la base *FAMA – Œuvres latines à succès*, créée par Pascale Bourgain et mise en ligne par une collaboration de l'École nationale des chartes et de l'Institut de recherche et d'histoire des textes. Il est vrai que la « misère de la condition humaine », dont l'ouvrage dresse un inventaire méthodique, réaliste et morose, concerne l'homme dans son état de nature, c'est-à-dire indépendamment du salut apporté par le Christ. C'est pourquoi les poètes antiques comme Horace, Ovide, Juvénal et Lucain sont-ils souvent cités. Suivant sa dédicace, le *De miseria* devait ensuite se prolonger par un *De dignitate conditionis humanae*, symétrique et inverse du premier. Lothaire de Segni aurait ainsi fourni une sorte de diptyque pascalien sur la misère et la grandeur de l'homme. Le fait que ce deuxième volet n'ait jamais été composé, en tout cas ne nous soit pas parvenu, mutile considérablement notre connaissance de la conception complète que Lothaire de Segni pouvait se faire de l'homme : nous n'avons conservé que le volet négatif de son anthropologie, ce qui donne une image particulièrement obscure, peut-être faussée, des conceptions du futur pape.

D'où ces questions : pourquoi le second ouvrage n'a-t-il pas été réalisé ? Est-ce que le destinataire, Pierre Galloia, cardinal-évêque de Porto et de Saint-Rufin, n'a pas été satisfait du premier envoi ? Ou Lothaire lui-même n'aurait-il pas écrit le second volet parce qu'il était moins en verve pour traiter de la dignité de l'homme que de sa misère ? Une autre réponse est plus simple et plus vraisemblable. En 1195, quand il achève le *De miseria*, le cardinal des Saints-Serge-et-Bacchus ne prévoyait probablement pas qu'il deviendrait pape, moins de trois ans après, à 37 ans seulement. Dès lors, on sait à quel point les occupations ne lui manquent pas puisqu'Innocent III prêche la Croisade en 1198, jette l'interdit sur la France en 1200, affirme le rôle du pape dans l'élection impériale en 1202, lance la croisade des Albigeois en 1207, frappe d'interdit l'Angleterre en 1208, approuve les frères mineurs et excommunie l'empereur Othon IV en 1210, soumet le roi d'Angleterre en 1213, convoque le concile de Latran, reconnaît l'université de Paris et fait couronner son pupille Frédéric II en 1215, part réconcilier Gênes et Pise et meurt en route à Pérouse en 1216. On comprend qu'un tel pape, actif sur tous les fronts de la chrétienté, n'ait pu mener à son terme le projet de rééquilibrer son *De miseria* par un *De dignitate*.

Tel est l'ouvrage qu'introduit, traduit et commente Olivier Hanne, historien de l'islam, de la croisade et de la papauté au Moyen Âge et chercheur associé au Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale à Poitiers, auteur de plusieurs ouvrages sur Innocent III comme *Innocent III. La stupeur du monde*, Paris : Belin, 2013 ; *De Lothaire à Innocent III : l'ascension d'un clerc au XIII^e siècle*, Presses universitaires de Provence, 2020, sans compter l'édition critique du *De missarum mysteriis* et la traduction française de plusieurs autres ouvrages d'Innocent III. Dans le cas présent, la traduction française est réalisée en comparant les diverses éditions disponibles, dont chacune a ses défauts, depuis celle de la *Patrologia latina*, qui reprend celle de Maternus Cholinus imprimée à Cologne en 1588, jusqu'à celle de Robert E. Lewis en 1878, qui privilégie la version courante dans l'Angleterre médiévale en passant par celle de Michele Maccarrone en 1955, qui s'appuie sur dix manuscrits et n'est pas exempte d'erreurs. »

Dominique Poiriel



Olivier HANNE (trad., introd. et annot.), *Les quatre sens des noces et autres textes sur le mariage. Traduction et présentation*, Huningue : Presses universitaires Rhin & Danube, 2025 (Sources historiques)

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur M. Olivier HANNE, la traduction française du *De nuptiis* (ou *De quatuor speciebus desponsationum*) de Lothaire de Segni, futur Innocent III, et de cinq autres ouvrages ou extraits d'ouvrages traitant eux aussi du mariage. Lothaire a probablement composé le *De nuptiis* en 1197, quelques mois avant que le cardinal encore jeune ne soit élu pape. A cette date, le Saint-Siège traverse une période de tension vis-à-vis du royaume de France, sur la question du mariage précisément. Le 14 août 1193, Philippe Auguste avait épousé en secondes noces la princesse Ingeburge de Danemark, qu'il prend en horreur dès la nuit de noces, pour des raisons qui restent mystérieuses. Quelques mois plus tard, il fait annuler le mariage ; en 1196 il prend pour femme la fille d'un duc

bavarois, Agnès de Méranie, alors que l'année précédente le pape Célestin III avait déclaré illégale l'annulation du mariage entre Philippe Auguste et Ingeburge. Le conflit se durcit progressivement, aboutissant à ce que Lothaire, devenu pape, jette l'interdit sur le royaume de France, le 13 janvier 1200.

Si en 1197 on n'en est pas encore là, ce contexte explique sûrement en partie que Lothaire de Segni compose un traité qui argumente solidement la signification théologique du mariage humain. L'ouvrage correspond par ailleurs à une commande de la part d'un certain « Benoît, très cher frère dans le Seigneur », donc un familier, peut-être Benoît, cardinal-diacre de Sainte-Marie in Dominica, puis cardinal-prêtre de Sainte-Suzanne et enfin cardinal-evêque de Porto, mais d'autres identifications sont possibles. Comme Lothaire l'explique en introduction, ce destinataire a « demandé avec une grande assiduité de prières quand j'achèverais pour toi le traité abrégé sur les noces de l'époux et de l'épouse, dans lequel je montrerais la ressemblance des noces charnelles et spirituelles, et j'expliquerais particulièrement le Psaume 44, dans lequel on traite des noces de l'époux et de l'épouse par de multiples louanges ».

Reprenant la théorie des quatre sens de l'Écriture pour analyser le mariage, Lothaire distingue quatre espèces de noces : 1) charnelles, entre mari et femme, selon le sens historique ; 2) sacramentelles, entre le Christ et l'Église au sens allégorique ; 3) spirituelles, entre Dieu et l'âme juste, au sens tropologique ; 4) personnelles, entre le Verbe et la nature humaine, au sens anagogique. Cette présentation des quatre sens du mariage n'est sûrement pas une annonce de plan, car l'ouvrage se concentre très vite sur deux seulement des quatre espèces : les noces personnelles ou anagogiques, et les noces sacramentelles ou allégoriques.

Les noces personnelles sont le mariage ou union hypostatique des deux natures, divine et humaine, en l'unique personne du Christ, qui s'est accomplie dans l'Incarnation, lors de l'annonce à Marie par l'archange Gabriel. Dans la première partie de l'ouvrage, chaque détail de cet épisode est interprété tour à tour comme un élément du rituel conjugal. Quant aux noces sacramentelles, elles sont exposées pour montrer en quoi tous les aspects du mariage entre l'homme et la femme représentent le mystère du Christ et de l'Église. De façon significative, Lothaire insiste spécialement sur le caractère indéfectible de ce dernier, que le Christ affirme ainsi devant ses apôtres : « Voici que moi, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles ».

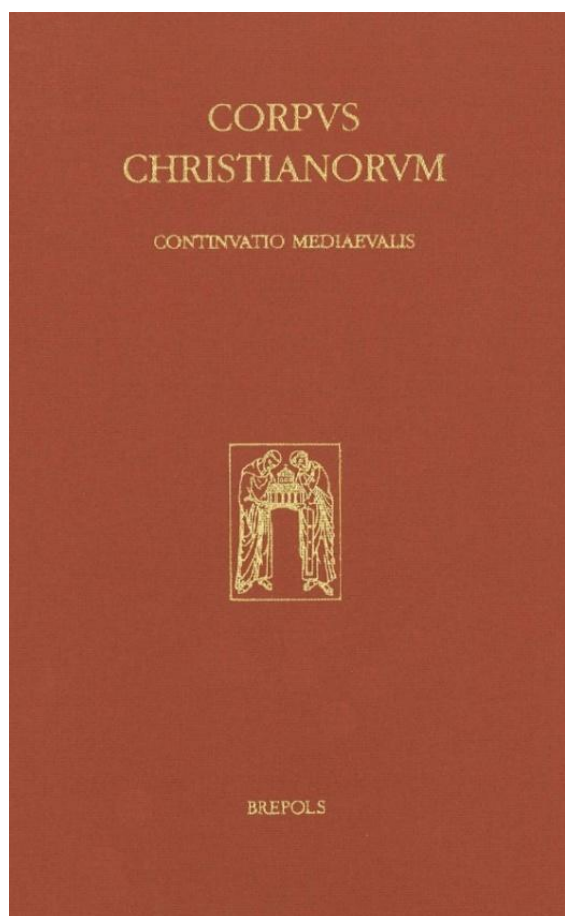
L'auteur se demande ensuite si le Christ est bigame, puisqu'il épouse l'Église après avoir été le mari de la Synagogue. La réponse de Lothaire éclaire la position du futur pape Innocent III sur sa conception des juifs et du judaïsme : pour lui, il n'y a pas deux mariages mais un seul, puisque le Christ n'a nullement répudié la Synagogue en épousant l'Église (p. 61) : au contraire, il a conservé près de lui la Synagogue en ses premiers disciples qui étaient juifs. Suivant saint Paul, il a donc greffé l'olivier sauvage sur l'olivier franc, c'est-à-dire l'Église des nations sur la Synagogue des juifs, convertis à la foi chrétienne, de sorte que juifs et gentils forment tous ensemble une unique Église ; car, rappelle-t-il, « le salut vient des juifs » (p. 103).

Dans la seconde partie de l'ouvrage, Lothaire se concentre sur le Psaume 44 (45), qui est un chant nuptial, composé pour le mariage d'un roi avec une princesse étrangère. Lu au sens allégorique, il signifie les noces sacramentelles du Christ et de l'Église, comme l'a fait une longue tradition chrétienne, qui se fonde sur la reprise de ses dans l'Épître aux Hébreux, pour reconnaître le Christ dans le roi qui se marie. Comme dans la première partie de son ouvrage, il entend ainsi donner le sens profond du mariage chrétien et, par là, justifier l'insistance de l'Église sur son indissolubilité. Le mariage chrétien n'est pas simplement une affaire humaine, ordonnée à la vie commune et à la génération d'une descendance, que l'Église pourrait se contenter de bénir : le mariage chrétien est, suivant sa relecture selon les divers sens de l'Écriture, une affaire humaine qui signifie sacramentellement, donc effectivement, le cœur de la foi chrétienne, c'est-à-dire l'Incarnation et le salut, suivant la phrase de Paul en Éphésiens 5, 31-32 : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme, et ils seront deux en une seule chair. Ce sacrement est grand, je le dis dans le Christ et l'Église ».

Outre ce traité, qui occupe la plus grande partie du livre, Olivier Hanne a traduit cinq autres textes : 1) une *Philosophia Innocentii pape*, c'est-à-dire un extrait du *De nuptiis*, réparti en neuf lectures pour méditer sur le mystère de l'Incarnation du Christ ; 2) le chapitre I, 16 du *De miseria conditionis humanae* consacré au mariage ; 3) une sorte de diagramme tracé dans le *De mysteriis missarum* d'Innocent III, relatif aux baisers donnés au cours de la messe et à leurs d'une grande complexité, notamment sur les noces personnelles, sacramentelles et spirituelles ; 4) la lettre *Quanto te*, du 1^{er} mai 1199, à l'évêque de Ferrare, sur le mariage entre chrétiens et infidèles et son indissolubilité pour la partie chrétienne, même lorsque son conjoint passe à l'hérésie et contracte une autre union ; 5) un *Sermon sur les quatre noces*, présent dans une collection de sermons réunie vers 1202-1204, qui réinterprète le mariage du Christ et de l'Église comme une union entre le pape et l'Église romaine ; 6) enfin le poème *Super matrimonio*, composé dans l'entourage d'Innocent III, peut-être par Pierre de Corbeil, son maître à Paris : un texte satirique, le seul des textes traduits qui offre une vision négative du mariage entre l'homme et la femme.

Cette tonalité globalement positive des écrits authentiques d'Innocent III sur le mariage humain, comme sacrement des relations entre le Christ et l'Église, est d'autant plus remarquable qu'elle nous aide à corriger l'image très pessimiste que le même auteur peignait

de l'homme et la femme dans son *De miseria humanae conditionis* et, par-là, à imaginer ce qu'aurait pu être le *De dignitate humanae conditionis* qu'il avait prévu d'écrire. Autant les noces humaines étaient vilipendées dans le *De miseria*, autant elles sont célébrées dans le *De nuptiis* notamment, à travers leurs significations spirituelles, en particulier allégorique et anagogique. De la misère, on passe, plus qu'à la dignité, à la sublimation du mariage, d'où les contraintes qui en découlent : c'est parce que le mariage est une institution divine, qu'il ne peut se dissoudre au gré des monarques. »



Hugonis de Sancto Victore. Canticum pro Assumptione, cura et studio Patricii SICARD, can. reg. S. Victoris, Turnhout : Brepols, 2026 (Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis, 290 ; Hugonis de Sancto Victore Opera, t. VI)

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur le P. Patrice SICARD, l'édition critique du *Canticum pro Assumptione* d'Hugues de Saint-Victor, qui forme le sixième volume de ses *opera omnia*, en cours de publication au *Corpus Christianorum*. C'est le commentaire d'une antienne liturgique, *Tota pulchra es*, tirée du Cantique des cantiques (4, 7. 11a. 10b ; 2, 11-12. 10b ; 4, 8) et chantée lors de la fête de l'Assomption de la Vierge. On en conserve une copie, texte et musique, dans le manuscrit victorin Paris, Bibl. nat. de France, lat. 15182, f. 304v (voir p. 140-145). Petit par la taille, c'est pourtant un des écrits les plus remarquables de son auteur, en particulier par la beauté de son écriture.

Dans ce commentaire, l'auteur se livre à un éloge de la Vierge en même temps qu'à une exégèse mariologique du Cantique, insistant à plusieurs reprises sur la douceur et la beauté du texte biblique et des réalités qu'il évoque : « Tout est plein d'amour et tout résonne d'amour : les fleurs, l'odeur et le chant. Il n'est rien qui n'entre dans l'esprit, qui ne pénètre le cœur, qui ne transperce l'affection. En l'entendant l'âme s'embrace, le désir brûle et l'esprit ne se tient plus de convoitises. Car il ne peut, sans le chérir, entendre ce qui est si plein de douceur. » Puisque les paroles de l'antienne sont lues comme étant celles du Christ à sa mère, entrée dans l'éternité, le commentaire prête la voix à la seconde personne divine et fait accéder le lecteur aux bribes d'une conversation céleste, qu'il vaut mieux lire en latin si l'on veut en goûter la densité poétique et doctrinale : « Mundam uoco, sinceram inuito, totam pulchram desidero. *Tota pulchra es, amica mea*. O qualis societas ! Totus pulcher totam pulchram. *Tota pulchra es, amica mea*. Ego totus pulcher et tu tota pulchra : ego per naturam, tu per gratiam. Ego totus pulcher, quia omne quod pulchrum est in me est ; tu tota pulchra, quia nichil quod turpe est in te est. *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te*. Tota pulchra es : pulchra in corpore, pulchra in mente. In corpore pulchram te fecit integritas uirginitatis, mente pulchram exhibet uirtus humilitatis. Tota ergo pulchra es, corpore niuea, mente sincera. »

L'édition critique est menée selon les principes les plus sûrs, en l'appuyant, non sur un seul manuscrit – même les meilleurs ont leurs écarts individuels et substituent ainsi le texte d'un copiste à celui de l'auteur –, mais sur la majorité des branches, au niveau le plus haut du *stemma codicum*. Établir ce *stemma* n'était pas une mince affaire : aussi nous sommes-nous mis à deux pour tenter de classer les témoins. Même si le *Pro Assumptione* n'a pas rencontré un succès égal à celui d'autres ouvrages d'Hugues de Saint-Victor, souvent copiés à une ou plusieurs centaines de manuscrits – près de 500 pour le *De arrha animae* –, il connaît une diffusion honorable, étant transmis par 50 témoins manuscrits et 5 éditions imprimées à

l'époque moderne, tous collationnés en totalité ou sur échantillons pour les plus tardifs. Surtout, la relative stabilité du texte compliquait paradoxalement la tâche de l'éditeur en rendant plus difficile à percevoir la généalogie des témoins : les familles sont si peu marquées qu'on hésite souvent sur leur existence.

Au bout du compte, les manuscrits peuvent cependant être répartis en deux ensembles principaux. La moitié environ d'entre eux provient d'une circulation première de l'ouvrage, qui s'est produite du vivant de l'auteur. Le reste de la tradition remonte à une sorte d'édition médiévale, orchestrée par l'abbé de Saint-Victor Gilduin, juste après la mort d'Hugues. Le caractère volontariste de cette diffusion manuscrite de l'ouvrage hugonien se manifeste par la forme caractéristique d'un *stemma codicum* « en peigne », caractéristique qu'on a retrouvée jusqu'ici dans toutes les autres éditions critiques des écrits hugoniens. En l'occurrence, non moins de treize branches indépendantes sont issues de cette « édition de Gilduin ». Ceci montre bien qu'à la mort d'Hugues en 1141 ses confrères victorins avaient le souci de répandre largement ses écrits et sa pensée. Ils ont donc rassemblé tous ses écrits dispersés, en ont constitué un *exemplar* de référence et l'ont tenu à la disposition de qui voulait obtenir une copie fidèle des œuvres du maître. Voilà ce qui explique pour partie la stabilité du texte.

Comme souvent, l'édition critique est aussi l'occasion d'un progrès dans l'histoire littéraire de l'œuvre. Le commentaire est précédé d'une lettre d'envoi, dans laquelle on lit qu'il fut écrit en réponse à la demande d'un autre religieux, qui justifie sa sollicitation par le fait que son monastère est placé sous le vocable de la Vierge Marie : « illa uel maxime [...] causa adductus, quod monasterium tuum in honorem eiusdem uirginis consecratum est ». Parmi les témoins les plus anciens du texte, deux portent cette salutation : « Hugo Gerlando salutem ». Qui peut être alors ce Gerland ? Celui qu'on connaît le mieux, Gerland de Besançon, était contemporain d'Hugues de Saint-Victor puisqu'il fut actif de 1118 à 1148. Comme lui il eut une double carrière de maître et de chanoine régulier, puisqu'il fut écolâtre en l'école cathédrale de Besançon, avant d'entrer comme chanoine régulier dans une collégiale de la même ville, dont il ne tarde pas à devenir le prieur. Toutefois Ludwig Ott, qui envisage cette hypothèse en 1937, l'abandonne aussitôt pour cette raison que la collégiale de Besançon était consacrée à saint Paul. Le P. Sicard la reprend sur la base d'une information nouvelle : en réalité, la collégiale porte une double titulature : celle de Sainte-Marie-et-Saint-Paul. Il est donc tout à fait possible et même probable que Gerland de Besançon ait été le commanditaire et le destinataire de l'ouvrage. On peut donc dater sa composition des années 1131 à 1136 : Gerland était alors prieur et sa requête se comprend mieux s'il avait autorité pour écrire au nom de sa communauté.

Après sept ouvrages d'Hugues de Saint-Victor, ce volume sur le *Canticum pro Assumptione* poursuit l'édition critique des *opera* d'Hugues de Saint-Victor, auteur majeur de la première moitié du XII^e siècle. D'autres travaux, à présent en chantier, viendront à terme dans les prochaines années : je travaille moi-même au *De sacramentis christianae fidei*, l'ancêtre des grandes sommes de théologie médiévales. Quant au P. Patrice Sicard, une fois achevée son édition du *Pro Assumptione*, il s'est aussitôt attelé à celle d'un très beau texte spirituel, le *De laude caritatis*. »